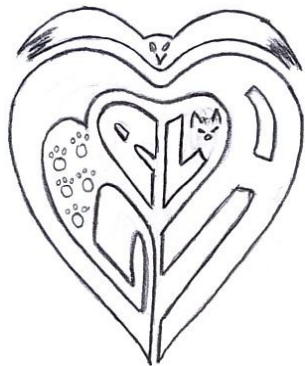


Nice, le 02 avril 2010



Mr Christian ESTROSI  
Maire de Nice  
5 rue de l'hôtel de ville  
06364 Nice cedex 4

Monsieur le Maire,

La semaine dernière j'ai été alerté par un habitant du port de Nice d'un scandaleux massacre de pigeon.

Massacre exécuté par la même entreprise payée par la municipalité afin d'éradiquer ces innocents volatiles.

La technique reste la même, le caisson a décompression !

Cette méthode a choquée les habitants du quartier, les passants et même les touristes.

Les techniciens chargés d'attraper et de tuer les pigeons ont été d'une cruauté sans nom aux dires de cette personne. Un tel génocide, que même les automobilistes s'arrêtaient pour leur demander de « foutre » la paix a ces pauvres bêtes.

Des amis des animaux étaient sur place pour protester contre ce spectacle affligeant. Aucun relais médiatique a cette mini manifestation.

Nous avons parlé et reparlé de ce problème avec Mme Andrée Alziari-Nègre chargée de la protection animale sur la ville de Nice, un pigeonnier « d'essai » aurait dû être mis en place. Qu'en est-il ?

Sachant toutefois qu'avec le nombre de pigeons vivants à Nice, on se doute bien qu'un seul pigeonnier ne servira pas à grand chose.

Et surtout quand est ce que la mairie de Nice arrêtera son comportement inhumain face à la gente animale ?

- La ville s'attaque aux chiens et à leurs maitres en ne leur laissant pas la possibilité de s'épanouir tranquillement.
- La ville de Nice massacre ses pigeons avec des méthodes archaïques et cruelles
- La ville de Nice se fait le porte parole des cirques alors que des rapports montrent la souffrance psychologique et physique des animaux dont la vie se résume à être enfermés et a faire des tours de piste.

Sur ces trois thèmes évoqués serait-il possible, enfin, que la ville de Nice prenne une décision humaine sur ces oiseaux indissociables des villes de France.

Pour les chiens et leurs maitres une association de Nice s'en occupe largement et se bat sans écoute de la part des élus et que pour les cirques c'est le même son de cloche.

Monsieur le Maire je vous demande de prendre en considération cette demande et même si le sujet de la protection animale n'est pas une priorité pour vous malgré votre lettre m'indiquant le contraire avant votre élection à la mairie, il est important de savoir que beaucoup de citoyens se sentent concerné par le problème et qu'il serait temps pour notre ville de suivre le mouvement du respect que l'on doit à tout être vivant.

Et pour mémo sachez que le mot être humain dans le dictionnaire Larousse est défini comme suit :

Sensible à la pitié, bienfaisant, secourable

J'espère de tout cœur qu'il vous reste un de ces trois adjectifs dans l'âme monsieur le Maire et Ministre de l'industrie.

Espérant que cette lettre ouvre la voie à un éventuel mouvement de compassion pour les pigeons et surtout le respect de la loi L.214.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Maire, mes sincères salutations distinguées et respectueuses.

Président - fondateur  
Cédric Paquet

Association G.A.L.A - Groupe d'Action pour L'amour des Animaux  
Loi 1901/N° SIRET 518 186 523 00016  
147 Rte St Pierre de féric - 06000 Nice – France • 06 15 46 38 64 / 04 93 44 23 71  
E-mail : galacedric@hotmail.fr  
<http://www.gala.fr.nf> • <http://adoptiongala.blogspot.com> • <http://bribri.over-blog.org>

## Des méthodes douces pour freiner la prolifération des pigeons



Environ 25 000 pigeons vivent à Nice. C'est trop. La Ville veut maîtriser cette population nombreuse par des méthodes de régulation des naissances. : Photo Eric Dulière

**Les pigeons niçois ne seront plus euthanasiés. « *Le maire souhaitait suspendre la capture des volatiles* », annonce Benoît Kandel, 1er adjoint. Ce qui sera fait : le 16 juin, le contrat de 3 ans liant la Ville à la société mouginoise Sud Capture, chargée d'attraper et d'éliminer les pigeons, arrive à expiration. Fin d'un procédé jugé cruel et inefficace par les associations de protection animale et par tous les amis des pigeons. Dernièrement, une capture dans le quartier du Port a fini en mini-émeute. A la suite de cet incident, l'association GALA (Groupe d'Action pour**

**l'Amour des Animaux) a adressé un courrier au maire, dans lequel son président, Cédric Paquet, demande quand « la mairie de Nice arrêtera son comportement inhumain face à la gentie animale ». D'autres groupements comme l'ARPA (Alliance pour le Respect et la Protection des Animaux), réclament « l'arrêt immédiat des captures ».**

Il n'en demeure pas moins vrai, que « le pigeon constitue un véritable problème écologique, de santé publique et de nuisance pour le patrimoine », déplore le professeur Daniel Benchimol, adjoint à la Santé publique. Il est donc indispensable de réguler la prolifération exponentielle de cette population à plumes.

### **Réguler sans éradiquer**

Lors d'une réunion municipale organisée le 24 mars en mairie, différentes actions, plus douces que la capture, ont été décidées.

Maîtriser sans éradiquer ? C'est d'abord, un travail sur la nidification. « Grâce au concours des associations et des services d'hygiène de la Ville, nous allons inventorier, ces prochains jours, les lieux où nichent les pigeons afin de les obturer, de récupérer les oeufs ou d'y mettre des leurres », précise Benoît Kandel.

C'est ensuite la politique du pigeonier. Il y a quelques mois, dans nos colonnes, Andrée Alziari-Nègre, adjointe au maire déléguée à la protection animale, s'était prononcée en faveur des HLM à pigeons : « Avec les pigeoniers, on canalise, on surveille, on soigne les oiseaux. C'est propre et ça permet de mettre d'accord défenseurs et détracteurs des pigeons », avait dit l'élue en octobre 2009. Autre avantage du cabanon : petit à petit les pigeons s'habituent à leur piaule sur pilotis. Ils s'y sédentarisent, y mangent, y dorment et les femelles vont pondre. Il suffit ensuite de faire des tournées régulières et de prélever les oeufs. Seul bémol : un pigeonier coûte 40 000 euros pièce. Presque le prix d'un studio. Trop cher. La mairie souhaite contourner l'obstacle : « Avec l'aide des associations animalières et de lycées professionnels, poursuit Benoît Kandel, nous allons construire des pigeoniers à peu de frais. Les premiers seront installés dès la rentrée ». Où ? « L'un sera basé au parc d'Estiennes d'Orves, l'autre au Mont Boron », répond Daniel Benchimol.

Une troisième option est envisagée par le premier adjoint : « Si ces mesures ne marchent pas, nous organiserons des campagnes de stérilisation ».

Non pas en gavant les pigeons de graines contraceptives, mais en les anesthésiant pour les opérer, puis les baguer.

Christine Rinaudo  
Nice-Matin